

Terrils et autres milieux anthropiques

Terrils et autres milieux anthropiques

Un milieu anthropique, c'est quoi ?

Les milieux anthropiques regroupent une grande diversité de milieux créés ou perturbés par l'Homme et sur lesquels la nature réapparaît, le plus souvent sous une forme originale. Dans la région, ces milieux correspondent aux anciens sites industriels, aux bassins de décantation et de rétention des eaux, aux reliquats de l'exploitation minière (terrils, cavaliers, carreaux de fosse, friches minières, etc.), aux anciens blockhaus, aux pelouses calaminaires qui se développent sur des sols pollués, aux bords de routes et de voies ferrées ou encore aux anciennes carrières et sablières.



Où les trouve-t-on en région ?

Compte tenu du passé industriel régional, du nombre important d'infrastructures de transport et de la quantité élevée d'activités dont la région est encore le support, les milieux anthropiques sont particulièrement bien représentés dans le Nord-Pas de Calais.

Les terrils se répartissent dans l'ancien bassin minier, entre Béthune et Valenciennes. Au nombre de 339, ils forment ainsi l'équivalent d'une « chaîne » (à l'image d'une chaîne de montagne) et se détachent fortement de leur environnement plutôt plat.

Les pelouses calaminaires se sont développées sur des zones très réduites, autour d'anciens sites industriels sidérurgiques, sur des sols pollués par le plomb, le cadmium et le zinc. On les trouve autour de l'ancienne usine Métaleurop (Auby et alentours) et à Mortagne-du-Nord.

Une partie des milieux anthropiques appartient au domaine public. En effet, l'Établissement public foncier (EPF) a fait l'acquisition de bon nombre de terrils et de friches minières pour les céder ensuite aux collectivités territoriales afin de protéger et valoriser leur patrimoine naturel original. Le reste appartient au domaine privé.

Quelles sont leurs particularités ?

Pour assurer son développement, l'Homme a su tirer parti des ressources naturelles à sa disposition. Notre région est riche en ressources (charbon, sable, graviers, marbre, etc.).

L'extraction du charbon a laissé de profondes traces en formant les friches minières et les

terrils. Ces derniers présentent un sol instable par endroits et bien plus chaud à cause de l'inclinaison par rapport au soleil et à la présence de matériaux sombres qui accumulent la chaleur.

Paradoxalement, la biodiversité des milieux anthropiques montre que la nature sait reprendre ses droits et s'adapter de manière surprenante !

Quelles espèces remarquables y trouve-t-on ?

Les milieux anthropiques abritent des espèces communes mais aussi de nombreuses espèces rares, menacées ou peu représentées dans la région car celles-ci y trouvent des habitats de substitution. Les « perturbations humaines » ont pour effet de recréer des milieux pionniers (peu végétalisés) qui constituent autant de sites d'accueil favorables. Certains milieux proposent même des conditions de vie totalement inédites pour la région.

Les terrils sont des milieux de vie très particuliers dans notre région. Les animaux présents sont adaptés à des conditions chaudes et sèches : des criquets (*Oedipode turquise*) et des grillons (*Grillon d'Italie*), des oiseaux (petit Gravelot, Tadorne de Belon, Traquet motteux), des reptiles (*Lézard des murailles*). Des amphibiens comme le Crapaud calamite, le Pélodyte ponctuée et l'Alyte accoucheur s'installent dans les mares. La végétation est adaptée à la chaleur et à l'instabilité du sol comme le Pourpier (plante commune dans les vignobles du sud de la France), la Scrofulaire des chiens (originaire du bassin méditerranéen) ou l'Oseille en écusson (caractéristique des zones d'éboulis).

Plusieurs espèces d'oiseaux menacés ont su tirer profit des milieux anthropiques : le Grèbe à cou noir dans les anciens bassins industriels de décantation, l'Alouette lulu dans les friches, le Hibou grand-Duc dans les carrières de roches de l'Avesnois et le Faucon pèlerin dans celles du Boulonnais.

Les sablières sont un lieu d'installation privilégié pour différentes espèces d'abeilles qui installent leurs nids dans le sol.

Les pelouses calaminaires sont constituées d'espèces protégées ou rares (*Arabette de Haller*, *Pensée calaminaire*, *Armérie de Haller*, etc.), toutes capables de pousser sur des sols pollués.



Un terril conique dans [le Parc Scarpe-Escaut](#)

Quelques chiffres-clés en Nord ? Pas de Calais (d'après SRCE-TVb, 2014)

- Superficie des terrils en région : 2 500 ha

- 1,25 % des réservoirs de biodiversité

Quelques sites régionaux pour les découvrir grandeur nature

- Terrils jumeaux du 11/19 à Loos-en-Gohelle (62)

- Pelouses métallicoles de Mortagne-du-Nord (59)

terrils, exploitation minière, espèces animales, espèces végétales, extraction industrielle du charbon, roches inertes, biodiversité, biodiversité régionale, terril conique